

P O L I T I Q U E

POUR UN TERRITOIRE ACCUEILLANT ET INCLUSIF



ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

LE COMITÉ D'ÉLABORATION ET DE RÉDACTION

Coordonnatrice en attraction de talents, enjeu main-d'oeuvre, SDEG | Annie Gagnon
Consultant | Jean Hamel
Agente de réseautage interculturel et de mobilisation du milieu | Natascha Vigneault

Note : l'élaboration et la rédaction des documents de la politique **Pour un territoire accueillant et inclusif** ont été rendues possibles grâce à la collaboration financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.



L'avenir de notre MRC est entre nos mains

PAR LE COMITÉ D'ÉLABORATION

La politique *Pour un territoire accueillant et inclusif* s'inscrit dans une compréhension partagée de notre histoire. Elle propose des orientations et des champs d'action, pour ce qui est de l'accueil et de l'inclusion des nouveaux Granitois, respectueux des enjeux qui animeront notre communauté dans les années à venir.

Elle fait aussi écho à la plus récente politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion, en préconisant la notion d'interculturalisme comme le modèle à suivre dans la reconnaissance de la diversité interculturelle au Québec.

Enfin, elle s'inspire des résultats des sondages réalisés en 2017 par la Société de développement économique du Granit, portant sur l'ouverture à la diversité culturelle auprès de notre population et dans nos entreprises, dont le rapport fut déposé en mai 2018.

Les travaux d'élaboration de la politique *Pour un territoire accueillant et inclusif* ont donné lieu à la production des cinq documents suivants :

1. **L'énoncé de la politique** présente les orientations, les champs d'action ainsi que la gouvernance de la politique.
2. **Le contexte historique** résume l'évolution de la présence humaine sur notre territoire et permet de mieux comprendre le sens des orientations de la politique.
3. **Les enjeux** met en lumière les principaux facteurs qui expliquent le « pourquoi » de cette nouvelle politique.
4. **Le cadre théorique de la sensibilité interculturelle de Bennett** expose les notions théoriques à la base du modèle de sensibilité interculturelle utilisé dans l'interprétation des données des deux sondages réalisés en 2017.
5. **Le glossaire** définit les termes et les expressions les plus fréquemment utilisés en matière d'accueil et d'inclusion.

Nous souhaitons que cette politique donne lieu à une stratégie d'implantation le plus large possible, afin que les résultats puissent être observés dans tous les milieux qui composent notre communauté. **Ainsi chacun d'entre nous pourra devenir un peu plus accueillant et un peu plus inclusif à l'égard des nouveaux Granitois.**

TABLE DES MATIÈRES

5

MOT DE MADAME LE
PRÉFET

6

LE CONTEXTE
HISTORIQUE

8

LES ENJEUX

11

L'OBJECTIF
GÉNÉRAL

12

LES ORIENTATIONS
ET LES MOYENS
D'ACTION

18

LA GOUVERNANCE

22

REMERCIEMENTS

23

BIBLIOGRAPHIE

MOT DE MADAME LE PRÉFET

Lorsqu'il est question de définir l'avenir de notre territoire, nous savons que les valeurs de notre communauté le façonneront à l'image de ceux et celles qui en font partie. Et parmi ces valeurs, l'ouverture à l'autre et l'humanisme qui nous caractérisent déjà prendront une toute autre dimension dans le contexte de la nouvelle politique Pour un territoire accueillant et inclusif.

Notre territoire est déjà très apprécié des touristes et plusieurs en font une destination récurrente. Il faudra continuer de s'ouvrir aux visiteurs de passage dans l'espoir qu'ils fassent partie des nôtres. Mais il faudra aussi accueillir les retraités désireux de profiter de nos infrastructures naturelles exceptionnelles et les jeunes qui choisiront d'offrir à leurs enfants un environnement unique en Estrie.

Bien sûr, dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires : 2018-2022, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire propose pour l'Estrie seize priorités.

Deux d'entre elles inspirent directement la présente politique Pour un territoire accueillant et inclusif :

Orientation 1 : soutenir des stratégies pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises

Orientation 6 : attirer et intégrer de nouveaux citoyens dans la région de l'Estrie p. 49-50⁷

Les défis liés à la pénurie de main-d'œuvre touchent directement nos industries depuis plusieurs années. C'est pourquoi nous avons soutenu le programme Défi Carrière Mégantic dès sa première année d'implantation en 2016. Toutefois, la venue de nouvelles personnes sur notre territoire amène le défi de l'accueil et de l'inclusion à un autre niveau.

Avec l'aide du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, nous avons mandaté la Société de développement économique du Granit pour qu'elle élabore une politique capable de tracer la voie aux actions que nous devons mettre en place sur l'ensemble de notre territoire afin de relever tous ensemble ce nouveau défi.

La présente politique, fortement ancrée sur notre histoire, et bien au fait des enjeux présents sur notre territoire, propose des orientations et des champs d'action qui donneront lieu à l'élaboration d'un plan d'action dont la diffusion se fera sur l'ensemble de notre territoire.

Nous avons tous une part de responsabilité face à la venue de nouveaux Granitois, et c'est dans la concertation et la coordination de nos efforts que nous pourrons continuer de bâtir la communauté de demain.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont collaboré à l'élaboration de cette politique, ainsi que tous les organismes, institutions et ministères qui ont rendu possible sa réalisation.

Travaillons tous ensemble à faire de notre communauté un territoire plus accueillant et plus inclusif!

PRÉFET



Marielle Fecteau

LE CONTEXTE HISTORIQUE

LA BRÈVE HISTOIRE DE NOTRE TERRITOIRE

De récentes fouilles archéologiques effectuées par une équipe d'archéologues de l'Université de Montréal ont démontré une présence humaine continue sur notre territoire **depuis plus de 12 000 ans**. Le passage emprunté par nos ancêtres, en provenance du sud, utilisait un couloir montagneux conduisant aux Trois-Lacs (lac aux Araignées, lac des Joncs et lac Mégantic), et suivait la rivière Chaudière jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

Au **17^e siècle**, quelques missionnaires en provenance d'Europe, parcourent le trajet inverse à la rencontre des peuples autochtones qui fréquentaient alors notre territoire. Durant ce temps, la plaine du Saint-Laurent se peuple et plusieurs conflits opposent la France et l'Angleterre pour déterminer la possession de cette nouvelle terre d'Amérique.

La drave sur la rivière Chaudière, St-Ludger, 1907.



D'une société diversifiée à un territoire "monoculturel"



Famille de R. E. et Maryann Morrison.

Il faut attendre 1856 pour voir s'installer les premiers **Écossais** sur le bord du lac Mégantic dans le canton de Marston.



Paysage d'hiver entre Mégantic et Scotstown, 1957.

En 1879, le train relie Sherbrooke à Lac-Mégantic et devient la principale voie d'accès de la région. En 1889, le **projet ferroviaire** transcanadien de Vancouver à Halifax est complété et passe par Lac-Mégantic! Nous assistons alors à l'émergence de l'industrie de la transformation du bois. Les postes de journaliers dans les usines sont alors pourvus par des francophones catholiques peu scolarisés. C'est l'ère du **développement économique** accéléré et la population de la ville centre, en 1939, est de 4 000 personnes.

Au cours de cette période, la région assiste à l'**exode de la population anglophone**. Soucieux de faire instruire leurs enfants qui découvrent du même coup l'attrait de la grande ville, les anglophones quittent progressivement la région et composent seulement 7 % de la population en 1947.

Ces deux facteurs font que notre population est aujourd'hui composée à **98 % de Canadiens français** d'origine. **Ce qui fait de notre MRC, un territoire fortement « monoculturel ».**



Avenue Principale, Lac-Mégantic, 1910.



L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Passer d'une « monoculture » forte à une culture ouverte à la diversité comporte sa part de défis. Dans le contexte où notre territoire souhaite développer ses capacités d'accueil et favoriser l'inclusion de nouveaux Granitois d'origines diverses, des efforts importants devront être consacrés à sensibiliser la population à ce changement.

Les enjeux

LA PROTECTION DE NOTRE LANGUE ET L'ENRICHISSEMENT DE NOTRE CULTURE

Les efforts des gouvernements québécois au pouvoir depuis les 40 dernières années ont progressivement défini leurs relations avec les différentes communautés culturelles, afin de protéger la langue française et enrichir notre culture. C'est ce que nous appelons aujourd'hui l'interculturalisme. Par la présente politique, la MRC du Granit s'inscrit totalement dans cette orientation et le plan d'action qui suivra son adoption garantira la protection des acquis en cette matière.



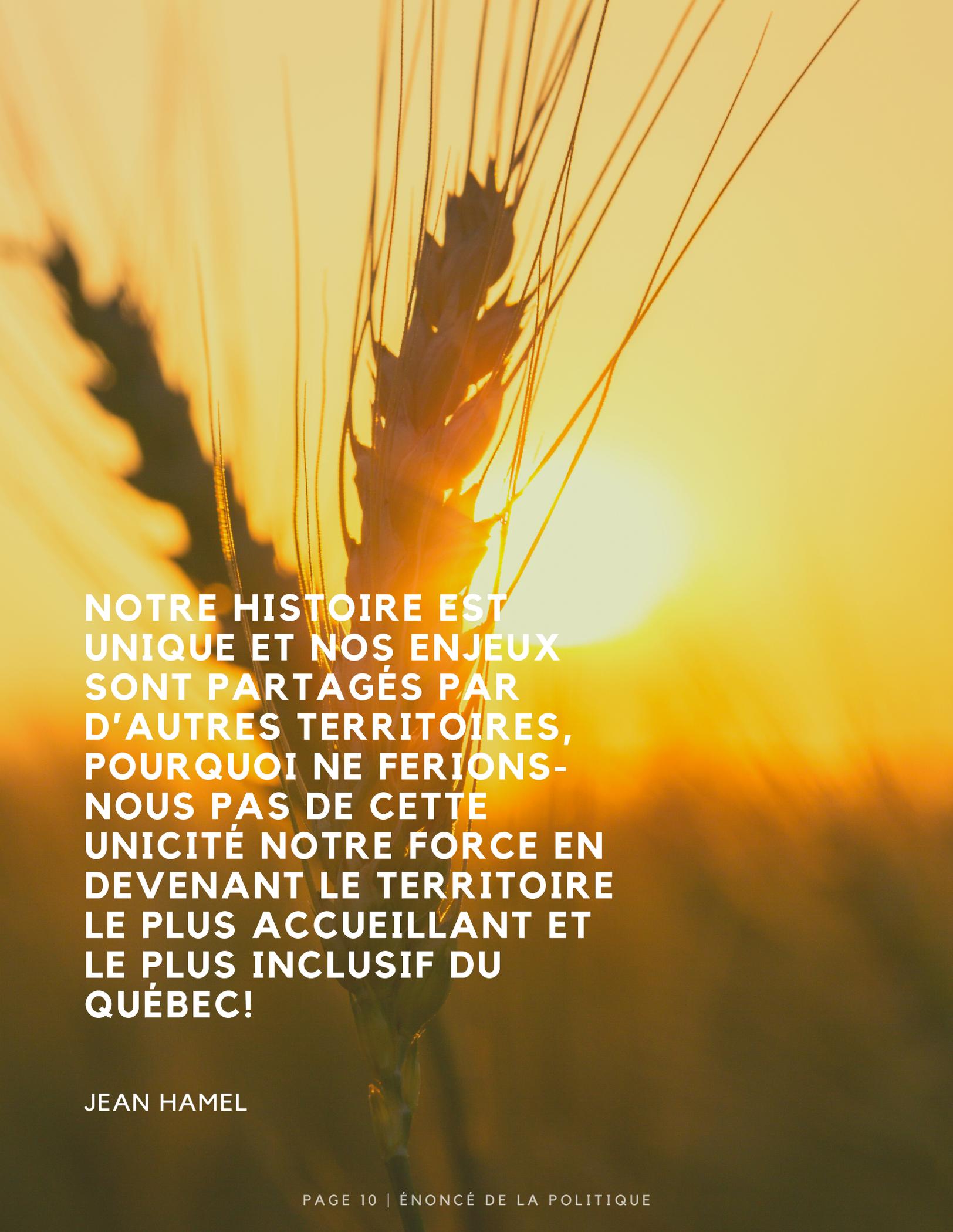
Des enjeux **pas** uniques à notre territoire

PÉNURIE DE MAIN-D'OEUVRE

Tous les territoires du Québec sont aujourd'hui touchés par la pénurie de main-d'œuvre. Des programmes d'attraction proposent des moyens concrets afin de résoudre cette problématique et une partie de la solution se trouve dans la venue de travailleurs étrangers. La culture de nos entreprises sera affectée par leur présence et celles-ci devront ajuster leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines afin de tenir compte des différences culturelles. La présente politique vient soutenir le travail des entreprises de notre territoire afin qu'elles poursuivent leurs missions respectives.

DÉMOGRAPHIE

La population de la MRC du Granit peine à croître depuis 20 ans et le territoire accueille moins de nouveaux Granitois qu'il n'en perd chaque année. Pourtant des efforts importants sont déployés afin de corriger cette situation. Nous pensons ici à Place aux jeunes, Défi Carrière Mégantic et Défi 2025. La présente politique vient compléter ces efforts en affirmant clairement la nécessité de renforcer nos structures d'accueil et de mieux travailler ensemble afin que chaque citoyen devienne plus accueillant et plus ouvert à la diversité. Si chacun s'engage dans cette direction, il en résultera une communauté plus inclusive, qui nous distinguera des autres territoires du Québec.



**NOTRE HISTOIRE EST
UNIQUE ET NOS ENJEUX
SONT PARTAGÉS PAR
D'AUTRES TERRITOIRES,
POURQUOI NE FERIONS-
NOUS PAS DE CETTE
UNICITÉ NOTRE FORCE EN
DEVENANT LE TERRITOIRE
LE PLUS ACCUEILLANT ET
LE PLUS INCLUSIF DU
QUÉBEC!**

JEAN HAMEL



OBJECTIF

OFFRIR À SES INSTITUTIONS, SES ENTREPRISES, SES ORGANISMES, AINSI QU'À SA POPULATION, UN CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE D'ACCUEIL ET D'INCLUSION, ET FACILITER SA MISE EN ŒUVRE DANS LE RESPECT DES ENJEUX ET DES MÉCANISMES DE GESTION PROPRES À CHACUN

1 Promouvoir l'**attractivité des municipalités** de notre territoire en s'inspirant de leurs caractéristiques distinctives.

2 Bâtir un **milieu de vie accueillant** favorisant la **concertation** et permettant de tisser des liens durables.

3 Faciliter l'**intégration sociale, économique et culturelle** pour favoriser une **pleine participation** à la vie collective.

4 Favoriser l'**ouverture** à la diversité, le **rapprochement interculturel** et la **cohésion sociale**.

LES ORIENTATIONS ET LES MOYENS D'ACTION

Plusieurs directions s'offrent à nous dans la poursuite de l'objectif énoncé précédemment. Celles que nous avons retenues se regroupent autour des deux principaux thèmes de cette politique : l'accueil des nouveaux Granitois et leur inclusion dans notre communauté.



ACCUEIL DES NOUVEAUX GRANITOIS

Tout d'abord, on entend par **nouvel arrivant**, toute personne en provenance de l'extérieur du territoire de la MRC du Granit, ayant décidé d'élire domicile dans l'une des vingt municipalités qui la composent.

Un nouvel arrivant peut être une personne en provenance d'une autre région du **Québec**, d'une autre province du **Canada** ou d'un autre pays dans le **monde**. Elle peut être une personne issue de l'**immigration** ou non. Elle peut avoir un **statut** temporaire ou permanent, être un **demandeur d'asile** ou un **réfugié**. Elle peut aussi être un **retraité** désireux de poursuivre sa vie dans un environnement naturel unique ou un jeune **artisan** à la recherche d'un entourage inspirant.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et d'enjeux démographiques importants, on ne peut supposer que les gens viendront s'installer chez nous sans que nous fassions les efforts nécessaires pour les attirer.

L'accueil de nouveaux Granitois suppose donc des efforts particuliers liés à l'**attraction**. La première orientation est consacrée à ce préalable nécessaire à l'accueil.

ORIENTATION 1

PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ DES MUNICIPALITÉS DE NOTRE TERRITOIRE EN S'INSPIRANT DE LEURS CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES.

Chaque municipalité a un rôle à jouer afin d'attirer de nouveaux Granitois et ce rôle varie en fonction de ce que chacune a à offrir. Souvent, le nouveau Granitois choisira de loger sa famille à proximité de son lieu de travail, mais après quelques années, il pourra faire des choix différents, et opter pour un endroit qui présente d'autres avantages. Il importe ici d'établir une certaine complémentarité entre les éléments qui distinguent les municipalités et d'en tenir compte dans une perspective territoriale.

Deux moyens d'action ont été définis afin de soutenir cette orientation :

1 MOYEN D'ACTION 1 : définir et faire connaître les caractéristiques distinctives des municipalités.

2 MOYEN D'ACTION 2 : soutenir les municipalités dans le développement de leurs stratégies d'attraction.

Une fois la nouvelle personne arrivée chez nous, il faut l'accueillir adéquatement et répondre à ses besoins immédiats. La seconde orientation poursuit donc les efforts d'attraction et s'inscrit dans la définition des moyens concrets pour faciliter l'installation du nouvel arrivant.

ORIENTATION 2

BÂTIR UN MILIEU DE VIE ACCUEILLANT FAVORISANT LA CONCERTATION ET PERMETTANT DE TISSER DES LIENS DURABLES.

Nous pensons ici aux besoins essentiels (le logement, l'inscription des jeunes à l'école, les services communautaires, les services de santé) et à tout ce qui peut permettre au nouvel arrivant de trouver ses repères dans son nouvel environnement.

Trois moyens d'action ont été définis afin de soutenir cette orientation :

3 MOYEN ACTION 3 : en concertation avec les partenaires du milieu, instaurer une structure territoriale assurant la coordination des efforts des différents intervenants en matière d'accueil et d'inclusion.

4 MOYEN ACTION 4 : mettre en place un programme territorial permettant de soutenir les entreprises, les organismes et les institutions du milieu dans leurs activités d'accueil et d'inclusion.

5 MOYEN ACTION 5 : soutenir les municipalités dans l'élaboration et la mise en place d'initiatives d'accueil en fonction de leurs mécanismes existants et de leurs plans de développements locaux.



INCLURE LES NOUVEAUX GRANITOIS DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

Tout d'abord, on entend par **inclusion**, toute activité dont le résultat fait en sorte que le nouvel arrivant se sente chez lui dans sa nouvelle communauté et y trouve un environnement propice à son épanouissement. L'inclusion sous-entend entre autres le partage des valeurs, le respect des différences et l'utilisation d'une langue commune. Le résultat de ces efforts entraîne la rétention des nouveaux Granitois sur notre territoire.

L'inclusion des nouveaux Granitois implique donc la participation à la vie collective. La troisième orientation est consacrée à cet aspect important du **vivre-ensemble**.

ORIENTATION 3

FACILITER L'INTÉGRATION SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE POUR FAVORISER UNE PLEINE PARTICIPATION À LA VIE COLLECTIVE.

Nous savons déjà que notre population est en général chaleureuse et accueillante. Ce dont nous parlons ici dépasse l'accueil. Il s'agit d'offrir la possibilité au nouvel arrivant d'intégrer nos cercles. Nous dépassons ici le sourire et l'accolade pour inviter le nouvel arrivant dans les aspects démocratiques de notre vie collective.

Deux moyens d'action ont été définis pour appuyer cette orientation :

MOYEN D'ACTION 6 : favoriser l'accès aux services territoriaux (santé, éducation, communautaire, etc.).

MOYEN D'ACTION 7 : encourager la participation et l'implication des nouveaux Granitois au sein des organismes et des services municipaux.

La quatrième orientation poursuit le travail amorcé antérieurement et pousse plus loin l'inclusion en conviant toutes les parties à un échange culturel tant au travail que dans les différentes sphères sociales.

ORIENTATION 4

FAVORISER L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ, LE RAPPROCHEMENT INTERCULTUREL ET LA COHÉSION SOCIALE.

Chaque nouvel arrivant possède son bagage d'expériences et ses ancrages culturels. Quand il choisit un nouveau milieu de vie, il amène avec lui cette richesse qu'il est prêt à partager avec les personnes qui l'accueillent. Il se produit alors une zone d'échanges où les deux réalités se rencontrent et décident de s'adapter l'une à l'autre dans la recherche d'une nouvelle réalité, d'un nouvel équilibre. La quatrième orientation vise à définir la nouvelle réalité sociale qui résultera de l'inclusion des nouveaux Granitois au sein de notre communauté en devenir.

MOYEN D'ACTION 8 : soutenir les entreprises, les organismes et les institutions dans la gestion de la diversité sous toutes ses formes.

MOYEN D'ACTION 9 : soutenir l'offre d'activités culturelles axées sur la diversité.

MOYEN D'ACTION 10 : encourager la participation des nouveaux Granitois aux différentes activités de loisirs et de sports.

MOYEN D'ACTION 11 : sensibiliser la population à la diversité culturelle.

Quatre moyens d'action ont été envisagés afin de soutenir cette orientation :



La politique *Pour un territoire accueillant et inclusif* présente un cadre de référence destiné à répondre à certains enjeux à la base du développement économique et social de notre territoire. Elle propose quelques orientations et champs d'action dont la mise en œuvre fera de notre territoire un lieu plus accueillant et plus inclusif, faisant de ces qualités des caractéristiques distinctives de notre communauté.

Toutefois, un cadre de référence sans gouvernance ne peut prétendre à des résultats concluants. À cet effet, il est important de préciser les responsabilités des instances capables de mener à bien un tel défi.



À QUI LA RESPONSABILITÉ?

GOUVERNANCE

■ MRC ET SDEG

Responsables de la mise en œuvre

■ LES MUNICIPALITÉS

- Structure de proximité
- Comité de développement
- Planification stratégique

■ INSTITUTIONS, ENTREPRISES ET ORGANISMES

- Gestion des ressources humaines
- Recrutement de personnes issues de la diversité
- Services adaptés aux différents besoins

■ RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

- Engagement de la communauté d'accueil
- Volonté des nouveaux Granitois

LE LEADERSHIP DE LA MRC DU GRANIT ET LA CAPACITÉ DE CHACUN D'ENTRE NOUS À FAIRE LA DIFFÉRENCE

Cette politique étant territoriale, il incombe à la plus haute instance du territoire, la **MRC du Granit**, la responsabilité de la mettre en œuvre et d'en mesurer les résultats.

Cette responsabilité ne peut être assumée seule, sans le concours de toute la population du territoire, car l'accueil et l'inclusion sont l'affaire de tous. Il s'agit que le comportement d'un seul individu soit répréhensible par rapport à un nouvel arrivant, pour que celui-ci remette en cause son désir de poursuivre son parcours chez nous. À ce niveau, le sens civique, l'ouverture sur le monde et la tolérance à la différence de chacun de nous, sont autant de conditions de succès de l'implantation de cette politique.

Il y va de l'attitude de toute une communauté à l'égard de la venue de nouvelles personnes, de toute origine, ayant choisi notre territoire pour y poursuivre leur vie, seule ou avec leur famille.

Devant l'étendue du défi, la MRC mandate la Société de développement économique du Granit (SDÉG) afin qu'elle établisse un **plan d'action** et mette en œuvre des **mécanismes structurants** permettant la coordination des efforts et la concertation en matière d'accueil et d'inclusion. De plus, de manière à conserver un lien dynamique avec le milieu et d'en cerner les besoins, elle verra à encourager le maintien d'un **comité tactique** en la matière, dont le mandat sera de fournir les avis nécessaires à la mise en place de la politique ainsi qu'à la réalisation des suivis relativement à l'évaluation des résultats.

"Il s'agit que le comportement d'un seul individu soit répréhensible par rapport à un nouvel arrivant, pour que celui-ci remette en cause son désir de poursuivre son parcours chez nous."



Une des principales forces de notre territoire réside dans la pluralité des milieux qui le compose. En effet, notre population est regroupée en vingt municipalités, possédant chacune leur structure administrative, leurs comités, leur vitalité propre. Et sans leur contribution et leur engagement, cette politique ne pourra apporter les résultats escomptés.

Plusieurs municipalités se sont dotées d'un **comité de développement** dont le mandat consiste à soutenir leur milieu dans la détermination et la mise en œuvre de stratégies de développement local. Certaines possèdent des **comités d'accueil**, d'autres sont impliquées auprès de leurs entreprises afin de les soutenir face à la pénurie de main-d'œuvre qui sévit.

UNE STRUCTURE DE PROXIMITÉ : LES MUNICIPALITÉS

Chaque municipalité aura donc un rôle important à jouer afin d'animer son milieu et de s'approprier les orientations prévues à la politique, à travers leur propre **planification stratégique** et la spécificité de leurs **comités**.

LES INSTITUTIONS, ENTREPRISES ET ORGANISMES DU MILIEU

Chaque personne morale aura aussi la responsabilité de s'approprier les orientations de la politique à l'intérieur de ses propres activités. Certaines pourront faire évoluer leur politique de gestion des ressources humaines vers une politique résolument inclusive. D'autres pourront décider de recruter des personnes issues de l'immigration, et enfin d'autres seront appelées à définir leur stratégie d'accueil en conséquence.

L'ACCUEIL ET L'INCLUSION : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Les engagements du milieu en matière d'accueil et d'inclusion se doivent d'être complétés par l'engagement des nouveaux Granitois dans leur propre processus d'intégration. Une fois les mesures d'attraction réalisées, ces derniers seront accueillis dans leur milieu respectif. Des efforts seront déployés afin de favoriser leur intégration dans leur communauté et dans leur milieu de travail. Mais sans leur engagement, sans y mettre eux-mêmes les efforts nécessaires, l'intégration des nouveaux Granitois dans notre communauté demeurera fragile.

Nous avons la conviction que la politique *Pour un territoire accueillant et inclusif* prendra tout son sens dans le partage des efforts entre les nouveaux Granitois et les différents mécanismes mis en place sur le territoire afin de favoriser leur inclusion.

remerciements

Le comité d'élaboration a procédé à plusieurs rencontres de consultation auprès de groupes concernés par la question de la diversité culturelle, que ce soit au niveau de l'accueil de nouveaux Granitois dans la communauté, l'intégration dans les entreprises, les impacts dans les municipalités, ainsi que la contribution d'un tel projet sur la vitalité de notre territoire. Nous remercions particulièrement les personnes suivantes qui ont été impliquées à différents moments dans le processus de rédaction et de consultation.

MEMBRES DU COMITÉ TACTIQUE SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Citoyen	Heng Ta Bach
Coordonnatrice de projets, Intro-travail et CJE du Granit	Nathalie Bastarache
Directrice des ressources humaines, Masonite	Pascale Beaudoin
Agente de milieu, Maison de la famille du Granit	Shirley Bilodeau
Mairesse de St-Sébastien	France Bisson
Intervenante, Équipe de proximité du CIUSS de l'Estrie-CHUS	Emmy Boulanger
Directrice générale, Constellation du Granit	Valérie Couture
Agent de développement local, SDEG	Mohamed Diarra
Conseillère en partenariat, MIFI	Lyne Gagnon
Directrice générale, Chambre de commerce région de Mégantic	Stéphanie Girardeau
Directrice générale, Service d'aide aux Néo-Canadiens	Mercedes Orellana
Agente de développement local et communication, SADC	Sonia Pagé
Directrice générale, Corporation de développement communautaire du Granit	Monique Phérvong-Lenoir
Directrice du service d'éducation aux adultes, CSHC	Nathalie Roy
Conseiller en ressources humaines, CRHA, Attraction	Issé Said Wais
Bénévole sur le comité d'accueil et d'intégration de Courcelles	Anne-Marie Sirois
Agente d'attraction/recrutement, CRHA, SDEG	Claudia Vachon

CONSULTATIONS

Nous avons aussi consulté quelques nouveaux Granitois afin de recueillir leurs commentaires sur la qualité de l'accueil dont ils ont bénéficié :

Zachia Abounaidane, Daniel Juarez, Marinella Abrego, Marly Esther Amado Sanchez, Rosidalia Barrientos, Noé Santiago, Bernardo Condé, Josué Hernandez

Enfin, nous avons invité quelques élus et responsables de comités des municipalités à réagir aux résultats du sondage sur l'ouverture à la diversité culturelle réalisé à l'automne 2017, ainsi qu'aux orientations et moyens d'action proposés dans ce projet de politique. Voici le nom des personnes qui ont accepté notre invitation :

Conseillère municipale, Municipalité de Marston | **Esther Arguin**
Maire, Municipalité de Notre-Dame-des-Bois | **Yvan Goyette**
Président du comité local de développement, Municipalité de Frontenac | **Vincent Isabel**
Maire, Municipalité de Piopolis | **Peter Manning**
Conseiller municipal, Municipalité de Milan | **René Turcotte**

bibliographie

BOUCHARD, Gérard & Charles Taylor (2008). Rapport : Fonder l'avenir, le temps de la conciliation. Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles. Gouvernement du Québec. 307 p.

CHAPDELAINE, Claude & autres (2007). Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne. Collection Paléo-Québec, Recherches amérindiennes au Québec. Montréal, 384 p.

CHARTRAND, Pierre (1982). Centenaire de Ste-Cécile-de-Whitton. Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton. 234 p.

GRAVEL, Abbé Albert (1931). Histoire du Lac Mégantic. La Tribune. Sherbrooke. 137 p.

KESTEMAN, Jean-Pierre (1985). Histoire de Lac-Mégantic. Ville de Lac-Mégantic. 349 p.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2015). Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion. Gouvernement du Québec. 61 p.

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (2017). Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires : 2018-2022. Gouvernement du Québec. 108 p.

Municipalité de Frontenac (1982). Centenaire de la municipalité de Frontenac. Frontenac. 247 p.

MRC d'Arthabaska (2018). Guide du nouvel arrivant de la MRC d'Arthabaska. 45 p.

MRC d'Arthabaska (2012). Politique d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes. 22 p.

MRC de l'Érable (2014). Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux résidents. 11p.

MRC de l'Érable (2017). Mesures incitatives à l'établissement. 5p.

MRC de Rimouski-Neigette (2009). Politique d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes. 28 p.

MRC de la Vallée de l'Or (2007). Politique d'accueil des nouveaux arrivants. 12 p.

MRC des Sources (2014). Agenda 21. 11 p.

MRC des Sources (2014). Politique d'accueil de la MRC des Sources. 31 p.

ROY, Lyse (1997). Histoire de Marston (Marsboro) et de la paroisse Saint-René-Goupil. Fabrique Saint-René-Goupil. 93 p.

Société de développement économique du Granit (2018). Rapport : diagnostic sur le degré d'ouverture de la population et des entreprises/organisations de la MRC du Granit. 50 p.

Société de développement économique du Granit. Tableau d'indicateurs de développement territorial. URL : www.TIDTGRANIT.ca.

Ville de Gatineau (2008). Politique en matière de diversité culturelle de la Ville de Gatineau. 42 p.

Ville de Gatineau (2016). Stratégie de la Ville de Gatineau en matière d'immigration, de diversité culturelle et d'inclusion. 9 p.

Ville de Québec (2010). Politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes. 10 p.

Ville de Saguenay (2012). Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes de la Ville de Saguenay. 23 p.

Ville de Sherbrooke (2018). Plan d'action en immigration 2018-2019. 13 p.

Ville de Sherbrooke (2009). Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes. 28 p.

Crédits photographiques

PAGE COUVERTURE : canva.com

PAGE 4 : Annie Babin

PAGES 6-7 : Municipalités de St-Ludger et de Marston, Wikipedia (Lac-Mégantic)

PAGE 13 : Route des Sommets

PAGE 14 : 4000 HIKES

PAGE 15 : Claude Grenier, Numéra

Toutes les autres images ont été prises sur canva.com

Graphisme : Natascha Vigneault (2019)



Avec la participation financière de :

